Evaluation Warning: The document was created with Spire.Doc for Python.

M6 PUBLICITÉ NUMÉRIQUE

Bon de commande

CONDITIONS PRINCIPALES DE L'ESSAI

Date d'entrée en vigueur : 1er juillet 2024

Parties concernées :

D'une part :

- Nom de la société :
- Type de société :
- Adresse du siège social :
- Numéro d'enregistrement :
- Représentant :

D'autre part :

- Nom de la société : PUBLICA LLC, une société de Integral Ad Science, Inc.
- Type de société : Société à responsabilité limitée (LLC)
- Adresse du siège social : 12 E 49th Street, 20th Floor, New York NY, 10017, États-Unis
- Numéro RCS / Lieu d'enregistrement : 81-2232339 aux États-Unis Représentant : James Wilhite, VP, Produit

Nom / E-mail de l'interlocuteur pour l'envoi du contrat :

François-Xavier Sinquin, fsinquin@getpublica.com

Objet du partenariat :

Enchères programmatiques dans le module programmatique de FreeWheel

Format publicitaire concerné : Vidéos

Sites / applications mobiles du Groupe M6 concernés : Répertoriés en Annexe 1

Solution technologique / Type de services : Plateforme SaaS

Exclusivité OUI/NON: NON

<u>Licence</u>: Sous réserve des conditions générales énoncées dans les présentes, pendant la Période d'essai (telle que définie ci-dessous), le Partenaire accorde par les présentes à M6 PUBLICITÉ une licence non exclusive et non transférable pour accéder aux solutions du Partenaire énumérées dans les présentes, aux Données du Partenaire et aux Matériels du Partenaire (chacun tel que défini ci-dessous et collectivement désignés dans les présentes comme les « Services d'essai »), uniquement à des fins d'évaluation par M6 PUBLICITÉ (la « Licence d'évaluation »).

Tel qu'utilisé dans les présentes, « Données du Partenaire » désigne toutes les données et informations qui (a) sont fournies par le Partenaire à M6 PUBLICITÉ dans le cadre de l'utilisation par M6 PUBLICITÉ des Services d'essai, (b) résultent de l'utilisation par M6 PUBLICITÉ des Services d'essai ou sont collectées par le Partenaire par le biais de la fourniture des Services d'essai à M6 PUBLICITÉ; et/ou (c) sont dérivées de l'un quelconque des éléments précédents, y compris, sans s'y limiter, l'ensemble des listes ou autres dossiers contenant lesdites informations.

La Licence d'évaluation cessera de fonctionner après l'expiration de la Période d'évaluation. À ce moment-là, M6 PUBLICITÉ pourra conclure un accord pour l'accès aux Services d'essai et leur utilisation en contactant le Partenaire et en acceptant les conditions appropriées et les frais applicables.

Restrictions d'évaluation : M6 PUBLICITÉ se conformera aux exigences et aux spécifications de mise en œuvre (« Spécifications ») fournies à M6 PUBLICITÉ par le Partenaire (y compris, mais sans s'y limiter, toutes les spécifications liées à l'insertion et au retrait appropriés des balises publicitaires, cookies, pixels ou autres codes ou technologies similaires qui sont fournis par le Partenaire à

M6 PUBLICITÉ et utilisés dans le cadre de la fourniture des Services d'essai (« Matériels du Partenaire »). Le Client reconnaît que, s'il ne se conforme pas aux Spécifications pour permettre la fourniture des Services d'essai à M6 PUBLICITÉ, les Services d'essai sont susceptibles d'être inopérables ou de ne pas fonctionner comme prévu.

<u>Propriété intellectuelle</u>: À l'exception de la Licence d'évaluation énoncée dans les présentes, M6 PUBLICITÉ n'acquiert aucun intérêt dans les Services ou les Données du Partenaire en vertu de la signature du présent Bon de commande d'essai. Le Partenaire détient, et continuera de détenir, tous les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété relatifs à toutes les composantes des Services d'essai, aux Matériels du Partenaire et aux Données du Partenaire.

Informations confidentielles: Les Informations confidentielles comprendront, sans limitation, toutes les informations techniques et non techniques (y compris, mais sans s'y limiter, les informations sur les produits, plans et prix, les données financières, les plans marketing, les stratégies commerciales, les informations client, les données, les processus et les techniques, la recherche et le développement, le logiciel et le matériel, les API, les spécifications, les conceptions, les schémas, les procédures, les secrets commerciaux et le savoir-faire, ainsi que les formules et algorithmes propriétaires), divulguées par ou au nom d'une partie (y compris toutes ses filiales et sociétés affiliées) (« Partie divulgatrice ») à l'autre partie (« Partie destinataire »), qu'elles soient divulguées oralement ou communiquées ou consultées sous format écrit, électronique ou sous toute autre forme ou sur tout autre support, et qu'elles soient marquées, désignées ou autrement identifiées ou non comme « confidentielles », ainsi que toutes les analyses, compilations, ou autres qui reflètent ces informations. Nonobstant ce qui précède, les Informations confidentielles sont réputées ne pas inclure d'informations : (i) qui sont accessibles au public ou sont dans le domaine public au moment de leur divulgation; (ii) qui sont ou deviennent accessibles au public ou entrent dans le domaine public sans faute de la Partie destinataire ; (iii) qui sont légitimement communiquées à la Partie destinataire par des personnes non liées par des obligations de confidentialité à cet égard ; (iv) qui sont déjà en possession de la Partie destinataire exempte de toute obligation de confidentialité à cet égard ; (v) dont il peut être prouvé de manière documentée qu'elles ont été établies indépendamment par la Partie voestinataise sang Citilise Culmbrinations as officientielles whan and put a partie cituligatrice, oun.

(vi) dont la diffusion ou la divulgation a été approuvée par la Partie divulgatrice sans restriction.

Evaluati

Obligations de confidentialité : Sauf autorisation expresse dans les présentes, la Partie destinataire préservera la stricte confidentialité des Informations confidentielles de la Partie divulgatrice et ne divulguera, ne publiera ni ne copiera aucune partie desdites Informations confidentielles. La Partie destinataire utilisera les Informations confidentielles de la Partie divulgatrice uniquement aux fins du présent Bon de commande d'essai et n'utilisera pas lesdites Informations confidentielles d'une quelconque manière préjudiciable à la Partie divulgatrice ou à toute autre fin (y compris, sans s'y limiter, pour rétroconcevoir, désassembler, décompiler ou concevoir à partir des produits, des services et/ou de la propriété intellectuelle confidentielle de la Partie divulgatrice). La Partie destinataire traitera les Informations confidentielles de la Partie divulgatrice avec toutes les précautions nécessaires et ne les divulguera qu'aux individus ayant un besoin strict de les connaître. Cependant, la Partie destinataire pourra divulguer des Informations confidentielles de la Partie divulgatrice si la loi ou la réglementation l'exige ou en vertu de l'ordonnance ou de l'exigence d'un tribunal, d'une agence administrative ou d'un autre organisme gouvernemental, à condition que la Partie destinataire mette d'abord en œuvre des efforts commercialement raisonnables pour fournir à la Partie divulgatrice : (x) un avis écrit rapide de cette exigence afin que la Partie divulgatrice puisse demander, à ses frais et dépens, une ordonnance conservatoire ou un autre recours ; et (y) une assistance raisonnable, aux seuls frais et dépens de la Partie divulgatrice, pour s'opposer à cette divulgation ou pour demander une ordonnance conservatoire ou d'autres limitations en matière de divulgation. Nonobstant le fait que la Partie destinataire ne parvienne pas à obtenir une ordonnance conservatoire ou un autre recours. la Partie destinataire accepte, en son nom et au nom de ses représentants, de (a) ne divulguer ou fournir que la partie des Informations confidentielles qui est légalement requise sur la base d'un avis d'un avocat fourni aux deux parties, et (b) déployer des efforts raisonnables pour obtenir des assurances fiables que la personne recevant lesdites Informations confidentielles préservera la confidentialité de celles-ci. À la résiliation ou à l'expiration du présent Bon de commande d'essai, la Partie destinataire devra restituer à la Partie divulgatrice toutes les Informations confidentielles de l'autre partie, ou certifier leur destruction, à condition que la Partie destinataire ne soit pas tenue de purger les données archivées si les obligations de confidentialité des présentes continuent d'être strictement respectées.

Limitation de responsabilité: À l'exclusion des obligations d'indemnisation de chaque partie, en aucun cas l'une ou l'autre des parties ne sera responsable envers l'autre partie de tout dommage indirect consécutif ou relatif au Bon de commande d'essai ou à l'utilisation ou l'exécution des Services d'essai soumis au présent Bon de commande d'essai, que cette responsabilité découle d'une réclamation fondée sur un contrat, une garantie, un délit (y compris, et sans limitation, la négligence), la responsabilité du produit ou autre, qu'elle ait été informée ou non de la possibilité d'une telle perte ou d'un tel dommage.

LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE CHAQUE PARTIE ENVERS L'AUTRE PARTIE, POUR TOUTES LES CAUSES D'ACTION ET TOUTES LES THÉORIES DE LA RESPONSABILITÉ, SERA LIMITÉE ET NE DÉPASSERA PAS LE MONTANT TOTAL DE 80 000 €, SAUF (1) EN CAS DE VIOLATION DES RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ OU DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL, AUQUEL CAS LA LIMITE DE RESPONSABILITÉ SERA DE 200 000 €, ET 2) EN CAS DE VIOLATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE OU DES OBLIGATIONS DE CONFIDENTIALITÉ, AUQUEL CAS AUCUNE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ NE S'APPLIQUERA. LES LIMITATIONS, EXCLUSIONS ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ QUI PRÉCÈDENT S'APPLIQUERONT DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, MÊME SI UN RECOURS N'ATTEINT PAS SON OBJECTIF ESSENTIEL.

<u>Données à caractère personnel</u>: Les Conditions de protection des données énoncées dans l'Annexe A ci-jointe seront intégrées au présent Bon de commande d'essai et feront partie intégrante du Bon de commande d'essai.

<u>Durée du contrat</u> : 1 (un) mois à compter de la signature du présent TEST (« Période d'évaluation »). Cette période est tacitement renouvelable 1 (une) fois pour la même durée (sauf accord contraire écrit des parties).

Conditions financières : Le Partenaire verse à M6 PUBLICITÉ : 0 €.

. M6 PUBLICITÉ verse, au Partenaire des honoraires (« Honoraires d'évaluation ») pour chaque l'ompressar nu garde de la solution ») pour chaque les solutions de la solution de la solution ») pour chaque les solutions de la solution de la

Tranche	Impressions vidéo par mois			Coût pour 1 000 impressions
1	0	-	2 000 000	1,50 \$
2	2 000 000	-	10 000 000	1,25 \$
3	10 000 000	-	50 000 000	1,00 \$
4	50 000 000	-	250 000 000	0,75 \$
5	> 250 000 000			0,50 \$

Remarque : le coût par impression est de 1,50 \$ pour les deux premiers millions d'impressions, puis de 1,25 \$ pour les huit millions suivants, etc.

Installation des balises/cookies sur les Sites de M6 : NON

<u>Informations sur le traitement des données à caractère personnel (le cas échéant)</u>: Le Partenaire reçoit les données à caractère personnel suivantes de FreeWheel:

- Adresse IP
- Identifiant de l'appareil
- Identifiant du cookie

Le Partenaire transfère ces informations aux SSP avec lesquelles M6 PUBLICITÉ travaille. Ces données sont conservées pendant 30 jours sur des serveurs européens (situés en Irlande) avant d'être détruites.

Lien vers la politique de confidentialité du partenaire / lien de désabonnement :

- Lien vers la politique de confidentialité du partenaire : https://www.getpublica.com/privacy

Expiration ; Matériels du Partenaire : Dès l'expiration ou la résiliation du présent Bon de commande d'essai pour quelque raison que ce soit, M6 PUBLICITÉ paiera tous les Honoraires d'évaluation impayés et dus au Partenaire, le cas échéant. Si M6 PUBLICITÉ ne conclut pas de nouvel accord pour l'utilisation continue des Services d'essai, M6 PUBLICITÉ cessera d'utiliser les Services d'essai et tous les Matériels du Partenaire fournis dans le cadre des Services d'essai dans les trente (30) jours suivant l'expiration ou la résiliation du présent Bon de commande d'essai. Si M6 PUBLICITÉ ne cesse pas d'utiliser les Services d'essai conformément à la phrase précédente, le Partenaire peut, à sa seule discrétion, facturer M6 PUBLICITÉ pour cette utilisation continue aux tarifs prévus aux présentes, ou aux tarifs standard actuels, le cas échéant, jusqu'à ce que lesdits Matériels du Partenaire soient supprimés.

Droit applicable / Compétence : Droit français / Tribunaux de Paris

Pour M6 PUBLICITÉPour le PartenaireDavid LARRAMENDYJames Wilhite

Integral Ad Science, Inc.	M6 PUBLICITÉ
Signature :	Signature :
Nom:	Nom :
Intitulé :	Intitulé :
Date :	Date :

Evaluation Warning: The document was created with Spire.Doc for Python.

Annexe 1 Liste des Sites M6 impliqués dans le TEST					
	6Play RTL				
	RTL2				
	Fun Radio				

Evaluation Warning: The document was created with Spire.Doc for Python.